

POMPES FUNÈBRES COOPÉRATIVES

de Vendée

Devis D-23-013 du 24 févr. 2023

Dossier n° 23-013

Conseiller : Myriam DESPRES

Mairie de la Roche sur Yon.

Devis type inhumation (fourchette haute).

Le corps repose dans une chambre funéraire.

Cérémonie civile.

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TVA
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
1. Préparation et organisation des obsèques								
Forfait accompagnement. Notre forfait accompagnement comprend la coordination des funérailles, l'ensemble des démarches administratives obligatoires, les frais généraux de la structure, notre présence et notre disponibilité à vos côtés tout au long des funérailles. Notre assistance téléphonique 7 jours sur 7, de 8h00 à 20h00.	1,00	1260,00 €	1260,00 €					20 %
Soins de conservation et de présentation (y compris les week-ends et jours fériés).	1,00			420,00 €	420,00 €			20 %
Chambre funéraire. Admission, séjour et présentation permanente du défunt en salon (estimation).	1,00					850,00 €	850,00 €	Sans TVA
Publication dans la presse. Avis de décès. Ouest France 85 (estimation).	1,00					350,00 €	350,00 €	Sans TVA
2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil) pour repos du corps au domicile ou dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Transport du défunt avant mise en bière. Du lieu du décès au lieu du repos. Déplacement < 30km Aller/Retour. Fourniture d'une housse biodégradable.	1,00	300,00 €	300,00 €					10 %
3. Cercueil et accessoires								
Cercueil* TARSAC. Forme tombeau, chêne campagne, épaisseur 22mm, finition vernis satin, 4 poignées*, garniture étanche*. L'entreprise de fabrication de cercueils CARLES située en Aveyron a développé un procédé éco-responsable qui permet la suppression des solvants dans tout le processus de finition : le 100% hydro. Elle fait progressivement le choix de bois issus de forêt éco-gérées pour la fabrication des cercueils finition brute, hydrocristée ou 100% hydro.	1,00	810,00 €	810,00 €					20 %
Plaque d'identité cercueil* gravée	1,00	30,00 €	30,00 €					20 %
Emblème religieux . Croix bois locale.	1,00			30,00 €	30,00 €			20 %
Capiton Melbourne	1,00	228,00 €	228,00 €					20 %
4. Mise en bière et fermeture du cercueil								
Mise en bière et fermeture du cercueil. Présence d'un accompagnant de la coopérative (compris dans le forfait accompagnement de base).	1,00	0,00 €	0,00 €					20 %

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TVA
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)								
Transport du défunt après mise en bière. Corbillard avec chauffeur. Déplacement < 30km aller/retour.	1,00	385,00 €	385,00 €					10 %
6. Cérémonie funéraire								
Carnet de condoléances	1,00			36,00 €	36,00 €			20 %
Cérémonie civile (entre 45min et 1h). Rendez-vous et échanges pour préparer l'hommage. Animation et célébration de la cérémonie.	1,00	354,00 €	354,00 €					20 %
Porteur	4,00					120,00 €	480,00 €	Sans TVA
Salle de cérémonie "Maison neuve".	1,00					100,00 €	100,00 €	Sans TVA
7. Inhumation								
Forfait inhumation en caveau. Démontage et remontage d'un monument simple (2m²). (sous réserve d'une étude chiffrée précise par le marbrier après expertise de la concession)	1,00					855,00 €	855,00 €	Sans TVA
Total des prestations et services TTC		3367,00 €		486,00 €		2635,00 €		

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Nos coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1444 5004 0008 0081 4933 964

BIC : CEPAFRPP444

Domiciliation : Caisse d'épargne

Tx TVA	Base HT	TVA	TTC
20 %	2640,00 €	528,00 €	3168,00 €
10 %	622,73 €	62,27 €	685,00 €
Sans TVA	2635,00 €	0,00 €	2635,00 €
TOTAL	5897,73 €	590,27 €	6488,00 €

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche, 4 poignées, la plaque d'identité du défunt et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client..

Devis valable 15 jours à compter de ce jour

Je soussigné(e) _____ accepte le présent devis prévisionnel,

Le _____ à _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».